

Moyens d'encadrement

- M. Christophe MARTINEAU, consultant et formateur pour Kadam conseil
- Isabelle JOUAULT, juriste au SGE

Durée : 1 jour – 6h00

Date et lieu :

10 septembre 2025, à Angers
19 septembre 2025, à Marseille
Autres dates à définir

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour - 2^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

Prise en charge AKTO et/ou OGE

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic

[https://www.synadic.fr/nos-
formations/](https://www.synadic.fr/nos-formations/)

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Aptitudes

L'évolution du rapport à l'autorité et à la loi, l'impact des résonances médiatiques, les attentes paradoxales des familles vis-à-vis de l'école complexifient les relations des chefs d'établissement avec les parents, notamment en cas de désaccord. Il s'agit donc de mettre au cœur de cette relation la connaissance des droits et des devoirs réciproques, mais aussi la prise en compte des postures adaptées aux situations. Cette double approche a pour but de pacifier les processus conflictuels et d'apaiser les conditions de travail, notamment pour les chefs d'établissement.

Compétences (Cf. *Référentiel de compétences du Titre de dirigeant*)

- Management global
- Pilotage éthique (C1-4)
- Management éducatif et pédagogique (C2-3)

Objectifs

Permettre à chaque chef d'établissement de prendre appui sur des apports juridiques, des échanges entre pairs et des éléments de posture pour gagner en sérénité et en cohérence dans la gestion des conflits avec les familles :

- Identifier les repères juridiques à mettre en œuvre dans les établissements
- Identifier les leviers et les postures pour rester dans la relation avec les familles
- Travailler en collectif

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Être chef d'Établissement du 2nd degré et adjoint

Programme détaillé

- Relecture expérientielle des situations de conflits avec des familles
- Les ressources juridiques en matière : Contrat de scolarisation ; Règlement intérieur ; Harcèlement scolaire
- Quelques éléments sociologiques et psychologiques
- L'évolution des postures : autorité, négociation, accompagnement, conseil...

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Temps d'apports avec support visuel
- Temps de réflexion individuel, échange en petits groupes
- Temps de co-élaboration, d'entraînement et de mise en pratique.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- Retour d'expérience en fin de journée

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un certificat de réalisation.